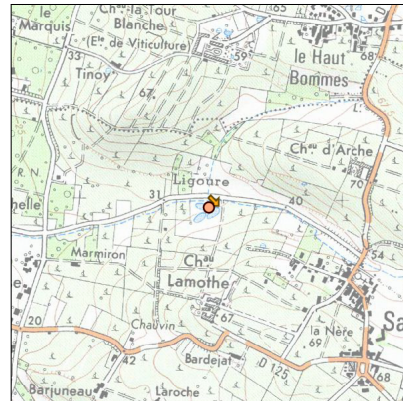
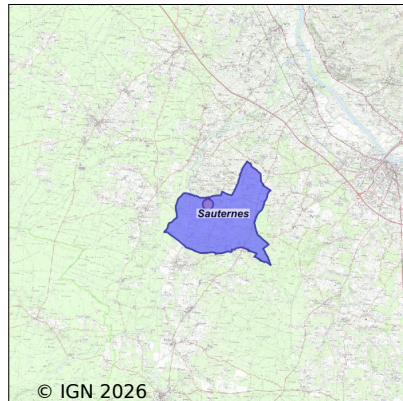


Système d'assainissement 2024

SAUTERNES

Réseau de type Séparatif



Station : SAUTERNES

Code Sandre	0533504V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAUTERNES
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 1988
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	12 Kg/j
Charge nominale DCO	24 Kg/j
Charge nominale MES	14 Kg/j
Débit nominal temps sec	30 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Lagunage naturel
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	433 887, 6 387 559 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Piquant

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

50% de Sauternes depuis 2007

Observations SDDE

Système de collecte

2 postes de refoulement, dépourvus de téléalarme, sont présents sur le réseau desservant le lagunage.

Le réseau semble drainer des eaux claires parasites durant les périodes pluvieuses.

Le nombre théorique de raccordements au réseau indique un taux de charge de 75 % de la station.

Il n'y a pas d'évolution quant au nombre de branchements supplémentaires.

Une étude diagnostique du réseau est à prévoir pour les deux systèmes d'assainissement de la commune avant le 31/12/2025 (en prévision pour un démarrage courant 2025).

Station d'épuration

Aspect général :

Des traces de ragondins sont visibles sur le site ; leur piégeage est à réaliser pour préserver l'état des baches des bassins et des berges.

L'état des conduites inter-bassins notamment lors de la tonte des abords est à vérifier régulièrement (s'assurer de l'absence d'obturation par des végétaux pour assurer un écoulement permanent).

Le caillebotis métallique recouvrant le déboureur est abîmé (portion déformée).

Le nettoyage régulier du chenal de mesure en sortie station est à poursuivre, afin d'éliminer les débris végétaux pouvant gêner l'écoulement du rejet vers le milieu récepteur.

Prétraitements :

Le dégrillage manuel, en entrée de station, est maintenu dans un état satisfaisant ; les déchets ramassés et une fois égouttés sont mis en sac poubelles, pour une évacuation via le circuit des ordures ménagères.

Une vidange régulière du déboureur-dégraisseur est réalisée (dépotage à la station de Langon) ; la fréquence de nettoyage est à adapter en fonction du niveau de remplissage afin d'optimiser le pouvoir de rétention des graisses, boues et déchets.

Traitement :

Le premier bassin de lagunage présente de façon plus ou moins importante selon la période de l'année des lentilles d'eau en surface (elles peuvent recouvrir tout le bassin et ainsi pénaliser l'oxygénation et donc la capacité épuratoire).

Le second bassin de lagunage peut également développer des lentilles d'eau, ce qui influe également sur son oxygénation (entièrement couvert par exemple lors de la visite de juin).

Pour le dernier bassin planté de macrophytes, censé fonctionner en conditions anoxiques, le niveau d'eau en surface est toujours très élevé ; cela semble donc indiquer une saturation hydraulique du massif filtrant.

Toutefois, ce mode de fonctionnement ne semble pas impacter durablement la qualité du rejet (pas de dégradation ni d'amélioration des concentrations analysées depuis plusieurs années).

Les végétaux sont en densité très importante ; leur entretien par faucardage apparaît compliqué pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

La nécessité de retrouver les conditions initiales de fonctionnement de ce bassin peut alors se poser (absence d'eau en surface).

Qualité du rejet / Charges polluantes :

Aucun bilan d'autosurveillance n'a été réalisé en 2024 (aucune obligation réglementaire de fréquence).

Pour rappel, lors des bilans précédents (2023 et 2020), le taux de charge organique déterminé était du même ordre de grandeur (72 et 65 % de la capacité nominale de la station).

En 2024, lors de l'analyse d'un échantillon ponctuel d'eau traitée, la qualité du rejet était correcte pour les différents paramètres, notamment par rapport aux performances minimales de traitement définies dans l'arrêté du 21/07/2015. Elle était équivalente aux résultats mesurés lors des contrôles précédents.

En raison du fonctionnement en milieu anoxie du dernier bassin planté de macrophytes, la concentration en azote réduit est toujours élevée. Le paramètre phosphore total est lui très peu éliminé.

Autosurveillance :

Un chenal de mesure avec un déversoir triangulaire est présent en sortie de station.

L'autosurveillance réglementaire est réalisée par le SATESE, à l'aide d'équipements de mesures portables (débitmètres et préleveurs).

Sous produits

Sans objet pour 2024 (pas de curage de bassins).

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	28 m3/j	93 %			28,4 m3/j	
DBO5	7,8 Kg/j	65 %	280 mg/l	91 %	0,7 Kg/j	25 mg/l
DCO	17,2 Kg/j	71 %	610 mg/l	77 %	3,9 Kg/j	137 mg/l
MES	5,9 Kg/j		210 mg/l	86 %	0,9 Kg/j	30 mg/l
NGL	1,8 Kg/j		63 mg/l	14,2 %	1,5 Kg/j	53 mg/l
NTK	1,8 Kg/j		63 mg/l	14,8 %	1,5 Kg/j	53 mg/l
PT	0,2 Kg/j		6,8 mg/l	5,3 %	0,2 Kg/j	6,3 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0533504V001>